



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA**

## **AVIS PUBLIC – DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION**

**Aux personnes et contribuables de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska**

Avis public est par la présente donné que le rôle de perception pour l'année 2023 est actuellement déposé au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance en adressant leur demande à l'adresse [directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca](mailto:directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca).

Veuillez prendre note qu'un compte de taxes relatif au rôle de perception 2023 sera expédié à chaque propriétaire de la municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska le 17 février 2023.

**DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 8<sup>E</sup> JOUR DE FÉVRIER 2023.**

**Me Katherine Beaudoin, avocate  
Directrice générale et greffière-trésorière**

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, résidant à Beaulac-Garthby, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en le publiant sur le site Internet de la municipalité le 8 février 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8 février 2023.

**Me Katherine Beaudoin, avocate  
Directrice générale et greffière-trésorière**